



N°2023-D07

OBJET :
Demande de crédit
d'urgence
d'investissement :
modification du
parcours bleu
acrobatique dans les
arbres

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS

Le 25 janvier à 17h30

Le Comité Syndical légalement convoqué s'est réuni à la Base de Plein Air et de Loisirs de l'Etang de Saint-Quentin en Yvelines dite « île de loisirs » sous la présidence de Monsieur José CACHIN.

Etaient présents :

Mesdames Chantal CARDELEC, Gwendoline DESFORGES, Sylvie PIGANEAU
Messieurs José CACHIN, Patrick STEFANINI

Etaient absents excusés :

Mesdames Colette GERGEN
Messieurs Karl OLIVE – Othman NASROU – Ali RABEH

A donné pouvoir :

Monsieur NASROU à Madame PIGANEAU

CONSIDERANT le passage annuel de l'expert phytosanitaire sur les parcours acrobatiques en hauteur ;

CONSIDERANT qu'il en découle qu'un arbre doit être abattu ;

CONSIDERANT que le parcours bleu étant le plus accessible au public, il est nécessaire d'apporter des modifications à ce parcours afin de permettre la réouverture de l'ensemble des parcours pour fin mars ;

CONSIDERANT que le montant de cette opération s'élève à 7 500 € HT

Mbres en exercice : 9
Quorum : 5
Présents : 5
Pouvoir : 1
Suffrages exprimés : 6

LE COMITE SYNDICAL,
APRES EN AVOIR DELIBERE, à l'unanimité,

SOLLICITE des crédits d'investissement auprès de la Région Ile de France en crédits d'urgence, pour un montant de 7 500 € HT pour réaliser la modification du parcours bleu

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous documents utiles



Fait à Trappes, le 25 janvier 2023
Le Président du Syndicat Mixte
José CACHIN